

Envoyer des grains de kéfir ou des mères de kombucha

(Texte : Jean-Loup Chaumet – 01/11/2018)

Plusieurs membres de groupes de kéfir et/ou de kombucha demandent comment envoyer les grains ou les mères qu'ils désirent partager.

Voici un mode opératoire répondant à cette question.

Mettre les grains de kéfir de fruits avec un peu d'eau, les grains de kéfir de lait avec un peu de lait, ou une mère de kombucha avec 10 cl de starter, dans un sachet de congélation, bien fermer celui-ci. Remettre le tout dans un autre sachet de congélation bien fermé aussi, afin de limiter... Puis mettre le tout dans une enveloppe à bulles.

Prendre soin de bien enlever l'air des sachets de congélation et de l'enveloppe à bulles pour éviter qu'elle soit trop épaisse (en France, une enveloppe de plus de 3 cm d'épaisseur est considérée par la poste comme un paquet et non comme une lettre ; le tarif est plus important).

Pour l'enveloppe à bulles et les sachets de congélation, il y a 2 possibilités :

- se les faire envoyer par le futur destinataire des grains ou de la mère, avec l'enveloppe affranchie au bon tarif ; inconvénient : le destinataire devra acheter des enveloppes à bulles généralement par lot alors qu'il ne veut recevoir qu'une enveloppe, ou à l'unité mais plus chère ;
- acheter soi-même les enveloppes à bulles par lot (quand on partage grains et/ou mères, on le fait généralement de nombreuses fois) ; demander auparavant au futur destinataire le règlement d'une enveloppe à bulles, des sachets de congélation et du port. Les avantages sont :
 - . un coup moindre pour le futur destinataires qui n'aura pas à payer l'envoi de l'enveloppe à bulles vide et les sachets de congélation ;
 - . en cas de règlement par Paypal ou par virement, suppression du délai d'envoi des enveloppe et sachets vides.

Malgré ce que d'aucuns prétendent, ne pas déshydrater grains ou mères. Ils risquent de ne pas s'en remettre.